

**AVIS PUBLIC ADRESSÉ À TOUTE PERSONNE QUI DÉSIRE
TRANSMETTRE UN AVIS D'OPPOSITION CONCERNANT UNE
DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉMOLITION D'UN IMMEUBLE**

Avis public est donné aux personnes intéressées que conformément aux dispositions du *Règlement numéro 715 relatif aux modalités de publication des avis publics* et du *Règlement numéro 1012 établissant un contrôle sur la démolition des immeubles et un programme de réutilisation du sol dégagé*, le comité de démolition de la Ville de Terrebonne tiendra une séance, **le 21 novembre 2024 à 13 h 30, à la salle LOL-203 (deuxième étage) de l'édifice Louis-Lepage, au 754, rue Saint-Pierre**

Cette séance aura pour but de présenter les demandes d'autorisation de démolition des immeubles suivants et de rendre une décision à cet effet :

1. 3528, rue Diane (démolition partielle) ;
2. 127, rue Louis-Lepage ;
3. 3225, Côte de Terrebonne.

Conformément à l'article 148.0.7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1) et à l'article 18 du *Règlement numéro 1012 établissant un contrôle sur la démolition des immeubles et un programme de réutilisation du sol dégagé*, toute personne désirant s'opposer à la délivrance des certificats de démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication de l'avis public, faire connaître, par écrit, son opposition motivée au greffier de la Ville de Terrebonne soit au plus tard **le mercredi 20 novembre 2024**, de l'une des manières suivantes :

Par courriel : comite.demolition@ville.terrebonne.qc.ca

Par la poste: **Direction du greffe et des affaires juridiques**
Ville de Terrebonne
775, rue Saint-Jean-Baptiste
Terrebonne (Québec) J6W 1B5

En personne : **Hôtel de ville**
775, rue Saint-Jean-Baptiste
Terrebonne (Québec) J6W 1B5

Toute opposition doit se faire par écrit et contenir les renseignements suivants : l'adresse de l'immeuble concerné ainsi que les nom, adresse, numéro de téléphone et adresse courriel de la personne adressant le commentaire.

Donné à Terrebonne, le 8 novembre 2024

L'ASSISTANTE-GREFFIÈRE



Signé numériquement par
Laura Thibault
Emplacement : Terrebonne
Date : 24-11-08

Me Laura Thibault, avocate